

Département des Hauts-de-Seine
VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 18 MARS 2019

NOMBRE DE MEMBRES Composant le Conseil : 35 En exercice : 35 Présents : 29 Représentés : 6 Pour : 22 Contre : 12 Abstentions : 1

OBJET : Approbation du Budget Primitif 2019 de la ville

L'An deux mille dix-neuf, le dix-huit mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Fontenay-aux-Roses légalement convoqué le douze mars, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Laurent VASTEL, Maire

Etaient présents L. VASTEL, Maire : C. BIGRET, M. GALANTE-GUILLEMINOT, D. LAFON, A. BULLETT, P. RIBATTO, F. GAGNARD, JP. AUBRUN, R. BENMERADI, E. CHAMBON, Maires-Adjoints ; JM. DURAND, Adjoint de quartier ; ME. MORIN, JC. PORCHERON, AM. MERCADIER, JL. DELERIN, V. RADOARISOA, S. LE ROUZES, S. CROCI, M. FOULARD, T. NAPOLY, S. BOURDET, M. FAYE, V. FONTAINE-BORDENAVE, C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, P. BUCHET, G. MERGY, D. BEKIARI, Conseillers Municipaux,

lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents représentés :

R. LHOSTE	à	C. BIGRET
J. NGALLE-EBOA	à	A. BULLETT
C. ALVARO	à	M. FAYE
JM. GASSELIN	à	S. BOURDET
JJ. FREDOUILLE	à	A. SOMMIER
S. CICERONE	à	G. MERGY.

Le Président ayant ouvert la séance, il est procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code précité, à l'élection d'un Secrétaire : Mme M. Foulard est désignée pour remplir ces fonctions.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2312-1 et suivants,
 Vu la délibération du 2 octobre 1996 relative au choix du vote par nature du budget de la Ville,
 Vu le Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 18 février 2019,
 Vu le projet de budget primitif 2019,

Vu l'avis de la commission
 Sur la proposition du Maire,
 Après en avoir délibéré,

DECIDE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

ARRIVÉ LE

27 MARS 2019

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
 ET DE LA LÉGALITÉ

Article 1 : d'approuver comme suit, par chapitre, le budget primitif 2019, dont les dépenses d'investissement s'élèvent à 21 504 891.82 € et les recettes d'investissement s'élèvent à 18 487 359.87 €, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 43 071 562.00 € et les recettes de fonctionnement à 44 777 296.88 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	Montant	VOTES
011 – charges à caractère général	7 065 368.57	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
012 – charges de personnel et frais assimilés	20 791 235.00	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
014 – Atténuation de produits	364 471.00	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
65 – autres charges de gestion courante	7 653 831.54	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
66 – charges financières	600 000.00	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
67 – charges exceptionnelles	18 000.00	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 214 033.62	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
023 – virement à la section d'investissement	5 364 622.27	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	43 071 562.00	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	Montant	VOTES
013 – atténuations de charges	407 600.00	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
70 – produits des services du domaine et ventes diverses	4 184 357.50	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
73 – impôts et taxes	25 953 891.00	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
74 – dotations, subventions et participations	7 194 720.20	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
75 – autres produits de gestion courante	465 925.00	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
77 – produits exceptionnels	316 578.00	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 102.00	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
002 – Résultat de fonctionnement 2018 reporté	6 164 123.18	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	44 777 296.88	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

LIBELLE	Proposition nouvelle	Reports (pour info)	VOTES
10 - dotations, fonds divers et réserves	60 000.00		Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
20 – immobilisations incorporelles	251 000.00	164 244.72	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
21 – immobilisations corporelles	7 639 754.00	4 145 546.89	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
23 – immobilisation en cours	7 200 000.00	888 015.28	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
13 – subvention d'investissement		835 220.00	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
16 – emprunts et dettes assimilées	1 784 710.00		Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
040 – opérations d'ordre de transferts entre section	90 102.00		Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
001 – Résultat d'investissement 2018 reporté	4 479 325.82		Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	21 504 891.82	6 033 026.89	

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

ARRIVÉ LE

27 Mars 2019

2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

LIBELLE	Proposition nouvelle	Reports (pour info)	VOTES
10 - dotations, fonds divers et réserves	3 121 793.87	196 393.26	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
13 - subventions d'investissement reçues	3 729 910.11	2 353 337.65	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
16 - emprunts et dettes assimilées	3 002 000.00	6 380 000.00	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
23 - immobilisations en cours	600 000.00	120 827.93	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 214 033.62		Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
024 - produits des cessions	1 455 000.00		Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
021 - Virement de la section de fonctionnement	5 364 622.27		Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	18 487 359.87	9 050 558.84	Majorité absolue Pour 22, contre 12, abstention 1

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. le Préfet des Hauts de Seine
- Mme la Trésorière Municipale

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits
Et ont signé les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Conseiller Départemental


Laurent VASTEL

Certifié exécutoire

Compte tenu de la réception

En préfecture le 27 mars 2019

Publication/Affichage du 28/03/19 au 28/05/19

Pour le Maire par délégation

P) Le Directeur Général des Services

L'agent autorisé



PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
ARRIVÉ LE

27 MARS 2019

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ